



Jazz illy

DEVENIR PARTENAIRE

22 & 23
AOUT



LE FESTIVAL JAZZ'ILLY

L'HISTOIRE: Une rencontre entre une commune et une association

En 2020, la commune d'Andilly Les Marais lançait un festival de musique gratuite « Jazz sous les tilleuls », une première qui a suscité un réel intérêt par les habitants.

Pour la 3ème édition en 2022, l'équipe municipale a souhaité s'associer au collectif les 5 Fantastiques pour faire évoluer ce festival.

Le nom de l'événement a changé pour marquer cette collaboration tout en conservant l'appellation jazz, identité musicale du festival, le festival Jazz sous les tilleuls est devenu Jazz'Illy.

La commune a souhaité en 2022 une autre formule, 6 concerts au lieu de 2, avec une programmation musicale ouvrant sur des musiques plus populaires mais néanmoins issues du jazz.

La 3ème édition a donc eu lieu en août 2022.

La fréquentation est passée en 2020 et 2021 d'une centaine de spectateurs chaque soir à plus de 600 spectateurs en 2022.

La commune a investi un plus gros budget. Un gros investissement a été fait sur les installations scéniques, l'espace d'accueil du public pour créer un lieu convivial, agréable et conserver la gratuité, chère aux élus.

L'ASSOCIATION LES 5 FANTASTIQUES

L'association Les 5 Fantastiques a été créée à la fin de l'année 2017. 5 personnes, venant d'horizons différents mais avec un dénominateur commun : faire rêver, divertir et créer du lien.

Notre équipe de programmation recherche des groupes de musique avec exigence et sérieux. Nous aimons découvrir et faire découvrir. Nous soutenons la création artistique en proposant des espaces d'expression aux jeunes artistes. Nous œuvrons essentiellement dans le milieu rural et sommes très attachés à la gratuité d'accès.

Notre association a son siège social à Andilly (17230) et nos actions se mettent en place principalement en Charente- Maritime. Nous sommes ancrés sur ce territoire et cela fait sens pour nous. Une partie des membres de notre équipe sont originaires de la région et ont développé un réseau de connaissance du monde culturel et associatif. Depuis 2017, nous avons à notre actif plus de 10 événements.

LES OBJECTIFS

- ” Faire découvrir des artistes confirmés et émergents
- ” Proposer une programmation fédératrice et accessible à toutes et tous
- ” Pérenniser et faire évoluer cette manifestation estivale
- ” Fédérer les habitants autour de ce temps fort culturel et augmenter le nombre de bénévoles

Chaque année, nous avons fait le choix d'organiser le festival à la fin de l'été de manière à ce que les habitants de la commune et des environs soient rentrés de vacances car c'est un festival qui en l'état est destinés aux personnes vivant à proximité.

LES ARTISTES

Nous faisons venir sur le festival des artistes locaux et des artistes venus des quatre coins de la France. Nous nous efforçons de choisir des artistes de la région pour limiter les déplacements et ainsi réduire notre empreinte carbone.

Nous choisissons des artistes professionnels et également des artistes émergents.

Nous privilégions des musiques fédératrices et des artistes qui communiquent avec le public.

DATES

Le festival se déroulera en 2024 le vendredi 23 et le samedi 24 août avec 2 soirées de concerts avec buvette et restauration sur place.

LA RESTAURATION PUBLIQUE

Nous choisissons les foodtrucks avec soin ainsi que les produits que nous vendons au bar en essayant de proposer des tarifs abordables, en privilégiant les circuits courts et en essayant de limiter nos déchets (utilisation d'écocups, limitation du plastique etc).

Les recettes du bar nous permettent ensuite de couvrir une partie des frais engagés, aident au fonctionnement de l'association et nous permettent de réinvestir pour l'année d'après.

QU'EST CE QUE LE SPONSORING ?

Le sponsoring : apport en numéraire indispensable à la viabilité économique du festival

Le sponsoring en nature : apports de biens, produits, utiles à l'organisation et à la promotion du festival

Le partenariat sous forme d'échange de prestations permet une opération neutre sur le plan comptable (Ce type de partenariat est privilégié avec les médias ou avec d'autres associations organisant des événements culturels)

Quelques exemples :

- 🌀 Apports financiers
- 🌀 Règlement de nos factures
- 🌀 Prêt de matériel

NOS BESOINS

Un soutien financier pour :

- 🌀 La location de matériel scénique, l'achat de matériels pour la mise en lumière de l'espace public, la location de mobilier, la location d'écocups, la location d'un camion pour la durée du festival, la location de frigos, la création de tee-shirts et de goodies
- 🌀 Des bons alimentaires pour assurer les repas des artistes et des bénévoles

ACCUEIL DES PARTENAIRES & VISIBILITE DES SPONSORS

En 2023, nous avons mis en place un accueil privilégié dédié aux sponsors :

- 🌀 Accès à un espace privatif
- 🌀 Ouvert sur les horaires du festival
- 🌀 Accueil personnalisé & verre de bienvenue
- 🌀 Parking « Partenaires »

Nous sommes également en mesure d'inclure dans toute notre communication votre logo : site internet, réseaux sociaux.

Notre association délivre des rescrits fiscaux, vous permettant de déduire votre participation à hauteur de 66%.

Depuis Août 2003, la loi relative au Mécénat culturel vous accorde une défiscalisation à hauteur de 60% Du don accordé en numéraire ou en Nature dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire hors taxes. De plus, les dons de mécénat ne sont pas soumis à la TVA !

JAZZ'ILLY 2022 & 2023



MERCI’
POUR DEVENIR PARTENAIRE,
CONTACTEZ-NOUS!

lesfantastiques12345@gmail.com ou 06 82 89 90 45

Toute l'équipe espère avoir le plaisir de vous accueillir
au festival Jazz'illy et vous compter parmi les partenaires du festival !

